



testament olographe faux

Par **CHRIS1957**, le **31/12/2022** à **14:48**

Bonjour, nous avons découvert au décès de mon père qu'il avait fait un testament olographe au nom de mon frère, lui léguant la quotité disponible et tous ses biens. Nous sommes 3 enfants, deux filles et un garçon.

Après avoir demandé à lire le testament manuscrit, nous sommes sûrs qu'il n'a pas été écrit par mon père mais plutôt par ma mère qui l'aurait influencé, ayant toujours eu une préférence pour mon frère.

Quelle est la procédure à suivre pour connaître la vérité en sachant que nous avons déjà signés . Merci

Cordialement,

Par **Marck.ESP**, le **31/12/2022** à **16:13**

Bonjour. Quelques infos

<https://avocat-droit-succession-cahen.fr/apres/comment-contester-un-testament-olographe/>.